
Compte rendu du Conseil Municipal du 1er décembre 2017

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 octobre est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- **Proposition intercommunale d'achat de véhicule hybride :** Après une étude approfondie de la proposition de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre d'achat de véhicule hybride, les élus ont décidé de ne pas donner suite à ce projet.

Réunions :

- **Commission communication intercommunale :** Un nouvel emploi devrait être créé au sein de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. Les élus s'interrogent sur la pertinence d'un tel emploi dans une période où les collectivités sont amenées à faire des économies. Il serait plus opportun d'étudier le volume des supports de communication.
- **Commission culture intercommunale :** Le transfert de compétence relatif aux bibliothèques s'opérera en septembre 2018. Les navettes pour échanger les livres des bibliothèques se feront 1 fois par semaine, un inventaire des livres devra être fait avant la migration vers le nouveau logiciel commun. Les élus craignent un côté trop « industriel » dans la gestion des bibliothèques.
- **Commission aménagement du territoire/gens du voyage et haut débit :** Le PLH de l'ancienne CCVI (communauté de communes du Val de l'Indre) sera prolongé d'environ 1 an afin de permettre d'associer dans une même étude le bilan de ce PLH et le bilan à mi-parcours de celui de l'ancienne CCPAR (communauté de communes d'Azay le Rideau) ainsi que les communes de Villeperdue et Sainte-Catherine de Fierbois. Une enveloppe budgétaire de 666 000 € de dépenses est prévue pour 2018 pour le développement du Très Haut Débit (fibre).
- **Commission SITS :** Suite au transfert de compétence à la Région des transports scolaires en septembre dernier, les élèves concernés peuvent bénéficier gratuitement uniquement du trajet de leur domicile à leur lieu d'étude.

Courrier du Premier Ministre :

M. le Maire fait lecture du courrier du 23 octobre émanant de M. le Premier Ministre qui fait écho à certains points soulevés par les élus dans la motion prise lors du conseil municipal du 1^{er} septembre 2017. Sont évoqués la suppression des contrats aidés avec toutefois un maintien de 200 000 contrats dans certains secteurs et notamment les communes rurales, l'absence de baisse des dotations faites aux collectivités, l'automatisation de la gestion du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), la compensation à l'euro près du dégrèvement de la taxe d'habitation...

Intercommunalité

- **Appel à projets touristiques communaux** : M. le Maire explique que la CCTVI lance un appel à projets touristiques communaux afin de valoriser le patrimoine local. La commune n'a pas de projet à déposer.
- **Intercommunalité (Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre-CCTVI) et questionnement** :
 - A terme, un transfert de compétences des services périscolaires pourrait se faire mais uniquement sur la garderie et sa gestion, pas sur les locaux et le personnel. Le tarif, actuellement de 0,86 € la demi-heure n'existerait plus et la tarification serait faite à l'heure et en fonction du quotient familial. Sur Villeperdue, les activités périscolaires (NAP) ayant été supprimées, il conviendra d'étudier l'intérêt ou non de transférer cette compétence.
 - La compétence « jeunesse » est intercommunale, ainsi les jeunes villeperdusiens peuvent bénéficier de ces services, reste en réflexion le transport des jeunes sur Sorigny ou autre.
 - L'école de Ville perdue pourra bénéficier de créneaux piscine pour la rentrée 2018.

Personnel communal

- **Remplacement agent accueil Agence Postale Communale (APC) et mairie et changement d'horaires d'ouverture au public** : M. le Maire rappelle qu'un agent de remplacement est en place depuis le 14 novembre sur le poste de gérante d'APC et d'accueil de mairie et que les jours d'ouverture au public de l'APC vont être diminués. Ainsi, à compter de la semaine 49, l'APC ne sera plus ouverte le mercredi matin et restera ouverte le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.
- **Point sur le personnel contractuel** : L'échéance du contrat aidé de Freddy DABURON (agent technique) est le 15 décembre prochain, à partir de cette date, retour à 2 agents pour le service technique. L'échéance du contrat aidé de Maïté BESNIER (agent technique intervenante ménage et cantine) est le 4 janvier 2018, un renouvellement a été demandé afin de garder cet agent au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- **Présentation Comité des Œuvres Sociales (COS)** : Ce dossier fera l'objet d'une présentation lors du prochain conseil municipal.

Budget – Finances

- **Tarifs communaux 2018** : Les élus décident, à l'unanimité, une augmentation de 2% avec un arrondi sur l'euro supérieur sur les tarifs des salles communales mises à la location.
- **Indemnités du comptable public** : Après présentation du décompte de l'indemnité de conseil alloué au comptable du Trésor pour 2017, les élus décident à l'unanimité d'octroyer 50 % de l'indemnité de gestion et la totalité de l'indemnité de budget soit un total qui s'élève à 254,50 €.
- **Régularisations budgétaires** : M. le Maire rappelle aux élus la complexité du budget qui est de plus en plus tendu en terme de marge de manœuvre. Ainsi, certains postes ou projets non prévus au budget primitif doivent être revus et compensés ou répartis sur 2 années budgétaires, y compris, par des prévisions liées à l'investissement. Les élus acceptent, à l'unanimité, les régularisations budgétaires nécessaires proposées.
- **Admission en non-valeur** : M. le Maire porte à la connaissance des élus une liste d'impayés de certains administrés que le receveur municipal propose de mettre en admission en non valeur. Après étude de ces propositions, les élus acceptent, à l'unanimité, certaines de ces sommes pour un total de 113,98 € et demandent à ce que les recherches soient poursuivies pour les autres débiteurs.

- **Répartition de l'actif et du patrimoine Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) :** Suite à la dissolution du SITS, les élus approuvent le transfert, à la date de sa dissolution, de l'ensemble des comptes d'actif et de passif, de la trésorerie ainsi que des résultats budgétaires du SITS de Montbazou au profit de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre.

Travaux communaux

- **Subvention Fonds Départemental de Solidarité Rurale et accessibilité logement locatifs (LL1) :** Une subvention sur l'enveloppe socle de 11 214 € au titre du Fonds Départemental de Solidarité est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour l'adaptation au vieillissement et aux handicaps des logements communaux sis 1 impasse du vieux bourg.
- **Conseil départemental et classement-déclassement de voiries :** Suite au classement et déclassement du Conseil Départemental de parties de routes départementales dans le centre bourg de Villeperdue, les élus décident, à l'unanimité, d'accepter ce classement et déclassement de voiries (voir plan joint). Suite à l'interpellation de la commune pour des problèmes d'affaissements de chaussée sur la RD21 dans le secteur de la Genêtelle en direction de Saint-Epain, le Conseil Départemental a informé de la prise en compte de ces travaux dans le programme 2018 de confortement de chaussée.
- **Voirie et groupement de commandes :** M. le Maire informe les élus que la CCTVI souhaite relancer un marché de voirie à bons de commandes pour leur compte et pour celui des communes qui le souhaitent ; le marché actuel arrivant à échéance en février 2018. Ainsi une convention est proposée pour créer un groupement de commandes en vue de procéder à des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie. Les élus, à l'unanimité, autorisent M. le Maire à signer avec la CCTVI cette convention.
- **Point voirie et route du Chêne Parapluie :** M. le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de passer un avenant sur le lot n°1 de VRD avec EIFFAGE suite aux différentes évolutions intervenues sur le chantier. Cet avenant induit une plus-value de 17 429,66 €HT, soit + 4,49 % du marché initial). Les élus approuvent cet avenant et autorisent M. le Maire à signer tout document afférent.

Transports

- **Point élargissement A10 et LGV SEA :** Suite au rassemblement du 25 novembre dernier qui a mobilisé 250 personnes pour l'Indre et Loire et environ 1200 sur les tracés LGV SEA et LGV BPL, M. le Maire souligne qu'il a un rendez-vous avec Mme la Préfète prochainement à ce sujet en tant que Président de l'« Association des Communes d'Indre et Loire Projet grandes infrastructures LGV SEA élargissement A10 ».

Urbanisme

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner :** Les élus ne souhaitent pas préempter sur :
 - le terrain et bâti 27 rue du Vieux Bourg.

Dates à retenir

- Soirée doudou
- Lecture offerte bibliothèque
- Repas du personnel
- Atelier de Noël
- Repas de Noël (cantine)
- Distribution des sacs poubelle
- Cérémonie des vœux
- Prochain CM

Mardi 12 décembre à 19h00 - Bibliothèque

Mercredi 13 décembre à 17h30 – Bibliothèque

Vendredi 15 décembre à 20h00 – restaurant TourneBride

Mercredi 20 décembre – biblio

Jeudi 21 décembre – salle albizzias

Samedi 6 et 12 janvier à 9h00 - mairie

Vendredi 12 janvier à 19h00 – salle albizzias

Vendredi 19 janvier à 20h00 – mairie

16 février – 30 mars

Questions diverses

1. Appel d'offres assurance communale : La commune a sollicitée 3 compagnies d'assurance pour un nouveau contrat pour 2018, seules 2 d'entre elles ont répondu. La SMACL, la mieux-disante, est retenue pour un montant annuel de 5 878,57 €.

2. ENEDIS et coupures d'électricité et travaux : ENEDIS a répondu au courrier de la commune suite à de multiples coupures d'électricité. Ces incidents étaient dus à un défaut de matériel dans le poste de transformation qui alimente le secteur autour de Sorigny, il a fallu plusieurs jours pour déceler cette panne. Un relais est fait avec d'autres postes en parallèle des réparations effectuées sur le poste de Sorigny. Suite à des plaintes de riverains de la rue du Carroi du Vignau, des travaux de renouvellement de réseau vont être faits en avril 2018.

3. Nouvelle préfète en Indre et Loire : M. le Maire fait lecture du courrier de présentation de Mme Corinne ORZECOWSKI, préfète nouvellement nommée en Indre et Loire.

4. Remerciements sénateurs : M. Pierre LOUULT remercie la commune de son accueil lors des élections sénatoriales et reste à l'écoute de la collectivité. Mme Isabelle RAIMOND-PAVERO informe les élus de sa disposition pour tout projet ou problème émis par eux.

5. Modification circuit SMICTOM : A partir de janvier 2019, le ramassage se fera par conteneurs.

6. Périscolaires : Le menu de la cantine propose un choix de viande, les élus s'interrogent sur cela car il a été clairement énoncé en début d'année qu'aucun choix n'était possible. Ceci va être étudié. Il est relevé des incivilités notamment en matière de stationnement devant les écoles et spécifiquement devant l'école côté godinière où il est rappelé qu'il existe des stationnements rue des barons.

Le secrétaire de séance